

Information für Eltern

Maßnahmen gegen Mobbing in der Schule – Vorgehen an der DFGS

An der DFGS liegt uns an einem wertschätzenden Miteinander. Mobbing treten wir entschieden entgegen. Zu folgenden Punkten gibt es Absprachen im Kollegium und der SKB:

1. Prävention gegen Mobbing
2. Intervention im Fall von Mobbing mit dem No-Blame-Approach
3. Maßnahmen nach einer Mobbing-Intervention

Zu 1. Prävention gegen Mobbing

Stärkung des sozialen Miteinanders durch :

- Klassenausflug zu Beginn des Schuljahres mit Sozialtraining (z.B. Sozialtraining auf Abenteuerspielplatz Weingarten, Waldseilgarten Rieselfeld, Stockkampf mit Schulprojektwerkstatt)
- Klassenregeln
- Klassenrat (positives Feedback, gemeinsame Verteilung der Klassendienste etc.)
- Patenschaft zwischen Erst- und Fünftklässlern
- In Klasse 5 : 4 Prinzipien der Tolteken
- Programme « Nein-Tonne » & « Mein-Körper-gehört-mir » der Theaterpädagogischen Werkstatt (Training für Selbstbewusstsein & gemeinsame Sprache (Nein-Gefühl etc.))
- Achtsamkeitstraining 6 UE in Klasse 1 & 2 mit Iyengar-Yoga-Lehrerin
- Mit der Schulsozialarbeit :
 - Angeleitete Reflexionsrunden in der Klassengemeinschaft (z.B. Gefühlskreis)
 - Learn to be Zen
 - Giraffen- & Wolfssprache (gewaltfreie Kommunikation)
 - Kooperative Spiele
 - Pausenbegleitung
 - Ansprechpartnerin für alle Kinder : Einzelfallhilfe
- Schulsozialarbeiterin und Klassenlehrer als Ansprechpartner, wenn Konflikte nicht unter Schülern geklärt werden können

Zu 2. Intervention im Fall von Mobbing

In einem eintägigen Workshop im Januar 2024 wurden das Kollegium und das Team der SKB durch geschultes Personal von K3 Freiburg zur Anwendung des *No Blame Approach* fortgebildet.

Im Anschluss haben Kollegium & SKB-Team sich einstimmig dafür entschieden, mit dem *No Blame Approach* an der DFGS zu arbeiten.

Vorgehen nach dem No-Blame-Approach an der DFGS in Kürze

Der *No Blame Approach* (NBA) ist eine lösungsorientierte Vorgehensweise ohne Schuldzuweisung und steht in der Tradition systemischer Ansätze. NBA wurde wissenschaftlich begleitet und evaluiert. Die Vorgehensweise ist klar strukturiert und hat zum Ziel, Mobbing nachhaltig zu stoppen.

Vorab: Feststellen: Handelt es sich um Mobbing? → Mobbingbrille

Um Mobbing frühzeitig zu erkennen, hat das Personal Kriterien an der Hand, die bei der Einschätzung helfen.

Anlass zu genauer Beobachtung einer möglichen Mobbingsituation können auch Berichte von Schülern oder Eltern sein.

Falls wir feststellen, dass es sich um Mobbing handelt:

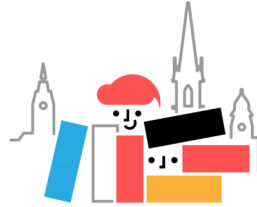
- Eltern des von Mobbing betroffenen Kindes werden von der Schule informiert.
Der NBA sieht vor, dass Eltern der Hauptakteure und Mitläufer in der Mobbingsituation zu einem späteren Zeitpunkt informiert werden, um die lösungsorientierte Arbeit ohne Schuldzuweisung zu ermöglichen.
- Wir intervenieren so schnell wie möglich mit dem No Blame Approach. Eine Unterstützungsgruppe wird von KlassenL gemeinsam mit Schulsozialarbeiterin in Rücksprache mit SKB gebildet.
Die Bildung einer Unterstützungsgruppe ist das Herzstück des Ansatzes. Diese Gruppe sind die Helfer für den/die Pädagogen*in, in dessen/deren Verantwortung im System Schule und SKB die Auflösung des Mobbing liegt. Die Gruppe soll aus 6-8 Kindern bestehen, darunter
 - Hauptakteure des Mobbing
 - Mitläufer
 - Kinder, die bis dahin keine aktive Rolle im Mobbingfall hatten und eine konstruktive Rolle bei der Lösung einnehmen können
- Der gesamte Prozess wird von der Schulsozialarbeiterin begleitet.

Weitere Informationen : www.no-blame-approach.de

Zu 3. Maßnahmen nach einer Mobbing-Intervention

Je nach Situation kommen in Betracht:

- Nachsorge
- Weitere Treffen mit der Unterstützungsgruppe
- Ergänzende Unterstützung der/des Mobbing-Betroffenen
- Ergänzende Arbeit mit einzelnen Mobbingakteuren
- Weitere Arbeit in der Klasse
- Mediation (Schulpsychologische Beratungsstelle)
- Täter-Opfer-Ausgleich (Beispielsweise müssen Akteure beschädigte Gegenstände des vom Mobbing betroffenen Kindes ersetzen)



Information pour les parents

Mesures contre le harcèlement à l'école franco-allemande – Procédure

À l'école franco-allemande, nous attachons de l'importance au climat scolaire et à une cohabitation respectueuse des différents acteurs. Nous nous opposons fermement au harcèlement.

Dans ce document, nous résumons les mesures concernant le harcèlement scolaire

1. Prévention contre le harcèlement
2. Intervention en cas de harcèlement moral
3. Mesures de suivi après une intervention contre le harcèlement moral

1. Climat scolaire et prévention contre le harcèlement

De nombreuses actions sont menées pour favoriser un climat scolaire serein :

- Sortie par classe en début d'année scolaire pour cohésion du groupe classe : par exemple jeux sociaux au terrain d'aventure de Weingarten, au parc d'accrobranche de Rieselfeld, jeux de bâtons avec les ateliers de la ville des projets scolaires.
 - Vie de classe, conseil des élèves : règles de classe, répartition commune des services de classe, organisation des fêtes à la veille des vacances, boîte à idées, à compliments ...
 - Parrainage entre élèves de CP et de CM2
 - En CM2 : les 4 accords toltèques (Que votre parole soit impeccable. N'en faites jamais une affaire personnelle. Ne faites aucune supposition. Faites toujours de votre mieux.)
 - Programmes " La Poubelle du NON " & " Mon-corps m'appartient " Thetarepädagogischen Werkstatt ; « langage commun » pour tous les élèves sur le « Nein-Gefühl » et prévention des agressions sexuelles.
 - Module de 6 périodes de yoga pour favoriser le bien être des élèves, en CP et CE1 avec une enseignante de yoga
 - Avec l'assistante sociale scolaire : sessions de réflexion guidées dans le groupe classe (par ex. cercle des émotions), learn to be zen, communication non violente (langage de la girafe & du loup), jeux coopératifs, accompagnement à la récréation, Interlocuteur pour tous les enfants.
- L'assistante sociale de l'école et les enseignants de classe sont les interlocuteurs lorsque les conflits ne peuvent pas être réglés entre élèves.

2. Intervention en cas de harcèlement

Dans le cadre de la journée pédagogique, les 17 & 18 janvier 2024, une intervenante de K3 Freiburg a présenté l'approche sans blâme (No blame approach) à l'équipe pédagogique de l'école et du périscolaire.

Par la suite, l'équipe pédagogique de l'école et du périscolaire ont décidé à l'unanimité, par vote à bulletin secret, de travailler avec l'approche sans blâme (No blame approach).

En bref, l'approche sans blâme (No blame approach) à l'école franco-allemande

L'approche sans blâme (No blame approach) est une approche orientée vers la recherche de solutions, sans attribution de responsabilité, et s'inscrit dans la tradition des approches systémiques. Cette méthode, proche de la méthode de la préoccupation partagée utilisée en France, a fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation scientifique positive. L'approche est clairement structurée et a pour but de stopper durablement le harcèlement moral.

Au Préalable, il faut déterminer s'il s'agit de harcèlement moral → Mobbingbrille ☞

L'équipe pédagogique dispose de critères qui l'aident à détecter une situation de harcèlement à un stade précoce.

Les remarques et questions des parents ou des élèves sont également l'occasion d'observer de près une éventuelle situation de harcèlement.

Si nous constatons qu'il s'agit de harcèlement :

→ Les parents de l'élève harcelé sont informés par l'école.

L'approche sans blâme prévoit que les parents des acteurs principaux et des suiveurs de la situation de harcèlement soient informés ultérieurement afin de permettre un travail orienté vers la recherche de solutions sans punition ni stigmatisation.

→ Nous intervenons le plus rapidement possible avec l'approche sans blâme. Un groupe de soutien est formé par les enseignants de la classe et l'assistante sociale de l'école en concertation avec le périscolaire.

La formation d'un groupe de soutien est au cœur de l'approche. Ce groupe aide les enseignants à résoudre les problèmes de harcèlement dans le cadre de l'école. Le groupe est composé de 6 à 8 enfants dont les acteurs principaux du harcèlement, les suiveurs, des enfants qui n'ont pas de rôle actif dans le cas de harcèlement et qui peuvent jouer un rôle constructif dans la résolution du problème.

→ L'ensemble du processus est accompagné par l'assistante sociale de l'école.

Plus d'informations : www.no-blame-approach.de

3. Mesures de suivi après une intervention contre le harcèlement moral

Selon la situation, les mesures suivantes peuvent être envisagées :

- Suivi post-intervention
- Nouvelles rencontres avec le groupe de soutien
- Soutien complémentaire à la/au harcelé(e)
- Travail complémentaire avec certains acteurs du harcèlement moral
- Travail complémentaire pour le climat de classe
- Médiation (service de consultation psychologique scolaire)
- Compensation entre harceleur et harcelé
(remplacement d'objets abimés par exemple)